quel domaine d'activité ?

Votre innovation peut être issue de n'importe quel domaine d'activité : TIC, multimédia, jeux vidéos, santé, biotechnologies, médicaments, bien-être, sport, tourisme, métiers d'art, productique, mécanique, électronique, chimie, matériaux, environnement, énergie, développement durable, agronomie, alimentation, … **et devra s'inscrire dans une des thématiques du concours.**

pour quelle thématique ?

Votre innovation s'inscrit dans l'un des **3 défis décrits dans le** Pacte Régional **? Vous avez toutes vos chances !**

- **Le développement économique régional dans les secteurs d'activité du tourisme, de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.**
- **L'égalité des chances dans les secteurs d'activité de la formation, l'emploi, la jeunesse, l'intergénérationnel, le handicap, le logement, la santé et le bien-être.**
- **L'aménagement durable du territoire dans les secteurs d'activité de l'eau, l'environnement et des énergies renouvelables.**

Une dotation globale de 600 000 € !

la Région Languedoc Roussillon

coup de pousse CRÉEZ ET INNOVEZ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

comment participer ?

Rendez-vous sur www.laregion.fr/coupdepousse dans la rubrique « candidater » pour télécharger le DOSSIER DE CANDIDATURE et consulter l'appel à projet et le règlement du concours « coup de pousse » 2012 !

Date limite du dépôt de votre candidature : le 12 octobre 2012 minuit

qui contacter ?

- Région Languedoc-Roussillon,
  Direction du développement des entreprises,
  Service création et reprise : **04 67 22 93 33**
- **Renseignements :** creation-eco@cr-languedocroussillon.fr
- **Dépôt du dossier :** coupdepousse@cr-languedocroussillon.fr

la Région Languedoc Roussillon

En partenariat avec le réseau régional synersud
LE RÉSEAU CRÉATEUR DE RÉUSSITES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.synersud.com

Identité visuelle : Sens Inédit. Réalisation ZelleStudio. ceciliezeller@yahoo.fr. Ne pas jeter sur la voie publique.

la Région Languedoc Roussillon

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS REGIONAL 2012

coup de pousse

CRÉEZ ET INNOVEZ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Jusqu'au 12 octobre 2012

Votre innovation est technologique, d'usage ou sociale ?

Ce concours est fait pour vous !

Une dotation globale de **600 000 €** !

www.laregion.fr/coupdepousse

En partenariat avec le réseau régional synersud
LE RÉSEAU CRÉATEUR DE RÉUSSITES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.synersud.com

pourquoi candidater ?

Bénéficiez d'une aide pouvant atteindre 100 000 €

6 lauréats bénéficieront :

- d'une subvention de la Région Languedoc-Roussillon d'un maximum de 100 000 €, chacune destinée à financer les besoins de l'entreprise,
- d'un accompagnement par un chargé d'affaires d'un membre du réseau SYNERSUD, si ce n'est déjà le cas,
- d'un suivi de 18 mois par un comité financier.

L'innovation vous réussit ?
Faites-vous connaitre !

Le concours « Coup de Pousse » de la Région Languedoc-Roussillon vous permet de faire connaître votre projet à votre environnement et au monde économique.

- **Tous les participants sont invités à la** grande soirée de remise des prix qui se déroulera en fin d'année, devant des dirigeants économiques et politiques de la région.
- **Les 18 finalistes et les 6 lauréats bénéficieront d'une** communication puissante **et d'une** forte médiatisation

coup de pousse

CRÉEZ ET INNOVEZ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Une dotation globale de 600 000 € !

Rendez-vous sur www.laregion.fr/coupdepousse

qui peut participer ?

Le concours « Coup de pousse » est **ouvert à toutes les innovations** portées par les candidats suivants (déjà ancrés sur le territoire ou souhaitant s'y installer) :

- **Porteurs d'un projet de création d'entreprise** qui auront effectué les démarches de création de leur entreprise en Languedoc-Roussillon avant la date de clôture des inscriptions
- **TPE, PME, PMI** (Petites et Moyennes Entreprises au sens du règlement CE n° 800/2008 de la commission européenne du 6 août 2008) ayant moins de trois années d'existence à la date de clôture des inscriptions

Le siège social ou l'activité principale doit être installé en Languedoc-Roussillon et y demeurer pendant au moins cinq ans.

pour quel projet ?

Le concours « Coup de pousse » est ouvert à tous les types d'innovation, **sur tout le territoire régional :**

- Innovation technologique
- Innovation d'usage
- Innovation sociale
- Innovation de produits
- nnovation de procédés
- Innovation de marketing
- Innovation d'Organisation…

dans quelle catégorie ?

Chaque candidat pourra concourir dans une des 2 catégories suivantes :

- **catégorie " Espoir "**
  porteurs de projet
  et entreprises créées depuis moins d'un an,
- **catégorie " Jeunes pousses "**
  entreprises ayant été créées depuis plus de 1 an et moins de 3 ans.

la Région Languedoc Roussillon

coup de pousse
CRÉEZ ET INNOVEZ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON